

en cinq chants, publié en 1859; Histoire de la cathédrale de Poitiers (1850).

AUBER (Théophile - Charles - Emmanuel - Edouard), médecin, né vers 1805. Reçu docteur en 1831, il s'est exclusivement consacré à la littérature scientifique. Ses principaux ouvrages sont les suivants: Coup d'œil sur la médecine (1835); Traité de philosophie médicale (1839); Traité de la science médicale (1853); Esprit du vitalisme et de l'organisme (1855), etc.

AUBER (Daniel-François-Esprit), célèbre compositeur français, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire, né à Caen, le 29 janvier 1788, pendant un voyage de sa mère en cette ville. Son père, marchand d'estampes à Paris, avait le goût des arts, et réunissait chez lui des musiciens et des artistes distingués. Cette circonstance ne fut sans doute pas étrangère à la vocation musicale du futur auteur de la Muette, qui, tout en cultivant plusieurs instruments, entre autres le piano, sous le compositeur tyrolien Ladurner, et en s'essayant à la composition par quelques romances, étudiait les affaires. Destinée au commerce, il fut envoyé à Londres pour acheter des instruments de musique des transactions industrielles. La rupture de la paix d'Amiens le ramena dans sa famille; il rapportait à Paris des quatuors et divers essais lyriques qui, exécutés sur des scènes de société, lui méritaient un succès mérité.

Il écrivit, à cette époque, les concertos pour basse, publiés sous le nom et dans la manière du violoncelliste Lamare. Enfin, il parvint à faire exécuter, cette fois sous son nom, un conservatoire, un concert, un opéra, un opéra de retentissement dans les régions artistiques. Cherubini le remarqua, et c'est sous la direction de ce maître sévère que le jeune compositeur acheva, ou plutôt relit ses études musicales. L'élève du maître se distingua bientôt par les plus précieuses qualités que développent en lui les conseils de Cherubini, qualités qui sont un des plus grands charmes de son facile talent. Les débuts de M. Aubier au théâtre, sous la direction de M. de Bouilly, le Seigneur militaire (salle Feytaud, 1813), furent signalés par une chute éclatante, qui eut pour résultat d'arrêter plusieurs années ses tentatives de composition lyrique. Il avait précédemment refait la musique d'un vieux opéra-comique intitulé Jolies, écrit celle d'un autre libretto dont le titre est oublié, et ces deux essais avaient été joués chez le prince de Chimay et applaudis par un public bienveillant. On lui devait, en outre, divers morceaux de musique religieuse, parmi lesquels fut remarquée une messe à quatre voix, dont l'Agnus Dei devint plus tard la prière de la Muette. La ruine et la mort de son père le forcèrent à demander à son art des moyens d'existence. Il tenta de renouveler les hasards de la scène, en 1819, en donnant à l'Opéra-Comique le Testament et les Billets doux, un acte qui ne fut pas mieux accueilli que son aîné. Ses meilleurs amis désapprouvèrent alors de son avenir, quand il revint à la charge par un opéra-comique en trois actes, de Planard, la Bérgerie châteline, qui ouvrit l'éblouissante série de ses succès. Bientôt se succédèrent: Emma ou la Promesse imprudente, en trois actes, 1821; Lesclapier, en trois actes, 1822; le commencement de cette longue association des deux noms de Scribe et d'Auber; la Neige, en quatre actes, 1824, souvent reprise avec bonheur; le Concert à la cour, en un acte, Léocadie, en deux actes, 1824; le Marcot, en trois actes, 1825, qui jouit d'une si grande popularité; le Timide, en un acte, et Fiorella, en trois actes, 1825. Ces œuvres, rapidement écrites, avaient enfin placé M. Aubier au premier rang des compositeurs de l'Opéra-Comique. On y remarquait déjà cette légèreté, cette grâce, cette allure pétillante et vive qui distinguent le représentant le plus complet de l'école française en musique. C'est déjà cette petite phrase larvée, admirable, spirituelle, qui on retient sans effort, et qui, depuis la Bérgerie châteline jusqu'à la Fiancée du roi de Garbe, sa dernière œuvre, se reproduit sans cesse, changeant d'air et de ton selon les exigences du goût dominant, éveillant parfois les rêveries, comme si ces motifs charmants, jetés à profusion aux échos de l'Opéra-Comique, revenaient involontairement sous la plume élégante, facile et distinguée de celui qui les a fredonnés. Predominant est le mot juste, lorsqu'on parle de M. Aubier, qui a trouvé dans son cerveau encore plus que dans son cœur les mille trésors dont il dispose. Rossini chante, Auber fredonne. Il fredonne des choses aimées, des chansons aimables, et siffle de jolis airs au clair de lune. Ce n'est peut-être pas un cygne, c'est un rossignol, mais un rossignol dont la verve et l'esprit sont inépuisables. Ne lui demandez pas cet accent irrégulier de mélancolie d'Amour, cette note divine qui est la grande voix de l'âme et de la nature; ne lui demandez pas de prêter l'oreille aux frémissants prophétiques des forêts, ni de se mêler à l'orchestre immense qui accompagne le plissement de la nuit. Non; sa phrase mélancolique qui s'exhale des lèvres amoureuses de Cimarosa, l'inspiration aérienne de Weber, le sentiment de l'infinité, l'émotion, la grandeur, le sublime, ce qui élève l'homme et le fait penser, ce qui tend le terre et lui donne le ciel, tout cela lui est inconnu ou à peu près. Ce n'est pas un ange, comme Mo-

zart, ni un roi, comme Rossini, ce n'est ni Beethoven, ni Paisiello, et ce serait vain de chercher si il fut quelque chose de cela. Il n'est ni Allemand ni Italien; il s'appelle Auber et il est Français; le solègeur de sa patrie et au vainqueur de sa patrie a été vaincu par la nature de cette musique ingénieuse dont la gaieté ne va jamais au-delà du sourire, et qui est excitée jusque dans les larmes. Oui, c'est là sa gloire d'être un génie national, d'être resté de son pays au lieu de chercher à parodier l'étranger, d'avoir chanté à sa fantaisie, selon son inspiration, sans s'occuper de l'invasion italienne en allemand. C'était là, sans doute, chez lui, tout simplement une affaire de tempérament et de goût naturel. Mais fut-ce parti pris d'agir de la sorte, qu'il faudrait encore lui en savoir gré. Pourquoi, après tout, serait-il allé chercher au-delà de son talent les notes inconnues du rêve? Avec son grand tact, il a compris qu'il fallait laisser à d'autres la poésie de l'imagination, et se contenter d'être le poète de l'esprit. Aussi, avec quel plaisir et avec quel accueil dans le pays de Benjamin Chais, ces fines mélodies qui échappent au temps par leur légèreté, et que l'orgue de Barbarie, et les populistes, n'ont pu vulgariser, tantelles sont élégantes de forme. La vilaine cage n'a pu même enrouer ces oiseaux brillants, sveltes et gracieux...

M. Aubier, dit M. Blaze de Bury (Lettre d'un Viennois), appartenait à cette école française qui, pour servir de risée, par intervalles, à certains esprits turbulents que leur impuissance dévore, n'en est pas moins dans toutes les prises au sérieux partout, car elle a, elle aussi, nous pouvons le dire, son caractère distinctif, son individualité propre, peu tranchée sans nul doute, plutôt nuancée que colorée, mais qui ne peut méconnaître à moins d'être égaré par l'ivresse d'un enthousiasme de novice ou les préventions d'un envieux... M. Aubier appartient à l'école française, il ne le cache pas; ses opéras le disent assez haut à qui veut l'entendre, et la peinture, est, dit le secret de leur adoption unanime. De nos jours, l'école française a trois noms illustres qu'elle peut mettre en avant avec orgueil: Boieldieu, Hérold, M. Auber. Cependant, de ces trois hommes éminents, un seul nous semble avoir atteint le but, non que les autres n'aient manqué; mais si l'on avait à nommer le maître en qui se résume le mieux l'école française, à coup sûr on ne citerait ni Boieldieu, ni Hérold... M. Auber est le seul représentant légitime de l'école française; car, outre que son œuvre est achevée et complète, le génie étranger s'y laisse moins sentir que partout ailleurs, et l'on peut dire de lui qu'il tient de son pays, comme de la nature, ses défauts et ses qualités. Nous ne prétendons pas que M. Auber ait trouvé exclusivement dans son cerveau les mille trésors dont il dispose; l'auteur de la Muette et du Lac des fées a subi, comme tous les maîtres de ce temps, l'irrésistible influence du magique et glorieux génie qui a donné le rythme à notre siècle, mais à un moins haut degré peut-être, et sans négliger de faire ses réserves. Du reste, il faut avouer que si l'Italie est pour quelque chose dans la gloire de M. Auber, l'Allemagne n'y est pour rien... Ecoutons maintenant parler M. Th. Gautier: « M. Auber, que l'on a vivement conté dans ces dernières années, surtout parmi les musiciens, comme manquant de science et de profondeur, est un compositeur d'un mérite hors ligne. Il a un style à lui, qui est, à notre avis, la première qualité de tout artiste. Ce style, il est vrai, n'a peut-être pas toute la sévérité désirable; mais il a un caractère bien tranché, et se fait aisément reconnaître. Une phrase de M. Auber, qu'on ne pas la phrase d'un autre, et personne ne s'y trompe; il a une abondance de motifs et de chants bien rare en ce temps de contre-musique (1829), où chacun s'ingénie à étouffer l'oreille et non à la charmer, où des exécutants prestigiateurs escamotent des impossibilités charivariques, sans se soucier le moins du monde du sentiment, de la grâce, de la passion, du plaisir enfin, seul et véritable but de l'art ».

Ainsi, M. Auber se complait dans les choses enjouées et faciles; son inspiration court après les petits airs, les motifs, les traits d'esprit de la musique. Ce qu'il fait, sans être d'une passion profonde, et de la vie, de la chaleur, un entrain inépuisable; à force d'esprit, il a pressé du génie. Le tumulte lui fait peur et ses notes gazouillent en plein soleil comme une volée de moineaux, sans tour de bruit, sans secousse. Une fois pourtant il est sorti de son cercle, c'a été pour nous donner la Muette de Portici, qui n'est peut-être son chef-d'œuvre que parce que le succès l'a voulu, car rien n'empêchait Gustave d'être le chef-d'œuvre de M. Auber, ou le Lac des fées, par exemple. La Muette fut donnée à l'Académie de musique le 29 janvier 1828 (cinq actes, paroles de Scribe et Germain Delavigne), avec Adolphe Nourrit et Mme Damoreau pour principaux interprètes. C'est un opéra, qui a pris place à côté des chefs-d'œuvre de Meyerbeer et de Rossini, est une œuvre européenne, et son sujet du: *Amour sacré de la patrie*, fut le signal, à Bruxelles, de la révolution du mois de 1830. M. Auber avait déjà donné à l'Opéra, en 1823, en société avec Hérold, un acte original, *Vendôme en Espagne*, pour le retour du duc d'Angoulême à Paris. Le Dieu et la Bayadère, opéra-ballet en deux actes, 1830, succéda, sur notre grande scène lyrique, à la Muette, et réunit Nourrit, M. Laroche et M. de la Salle. Puis vinrent: le zart, ni un roi, comme Rossini, ce n'est ni Beethoven, ni Paisiello, et ce serait vain de chercher si il fut quelque chose de cela. Il n'est ni Allemand ni Italien; il s'appelle Auber et il est Français; le solègeur de sa patrie et au vainqueur de sa patrie a été vaincu par la nature de cette musique ingénieuse dont la gaieté ne va jamais au-delà du sourire, et qui est excitée jusque dans les larmes. Oui, c'est là sa gloire d'être un génie national, d'être resté de son pays au lieu de chercher à parodier l'étranger, d'avoir chanté à sa fantaisie, selon son inspiration, sans s'occuper de l'invasion italienne en allemand. C'était là, sans doute, chez lui, tout simplement une affaire de tempérament et de goût naturel. Mais fut-ce parti pris d'agir de la sorte, qu'il faudrait encore lui en savoir gré. Pourquoi, après tout, serait-il allé chercher au-delà de son talent les notes inconnues du rêve? Avec son grand tact, il a compris qu'il fallait laisser à d'autres la poésie de l'imagination, et se contenter d'être le poète de l'esprit. Aussi, avec quel plaisir et avec quel accueil dans le pays de Benjamin Chais, ces fines mélodies qui échappent au temps par leur légèreté, et que l'orgue de Barbarie, et les populistes, n'ont pu vulgariser, tantelles sont élégantes de forme. La vilaine cage n'a pu même enrouer ces oiseaux brillants, sveltes et gracieux...

M. Aubier, dit M. Blaze de Bury (Lettre d'un Viennois), appartenait à cette école française qui, pour servir de risée, par intervalles, à certains esprits turbulents que leur impuissance dévore, n'en est pas moins dans toutes les prises au sérieux partout, car elle a, elle aussi, nous pouvons le dire, son caractère distinctif, son individualité propre, peu tranchée sans nul doute, plutôt nuancée que colorée, mais qui ne peut méconnaître à moins d'être égaré par l'ivresse d'un enthousiasme de novice ou les préventions d'un envieux... M. Aubier appartient à l'école française, il ne le cache pas; ses opéras le disent assez haut à qui veut l'entendre, et la peinture, est, dit le secret de leur adoption unanime. De nos jours, l'école française a trois noms illustres qu'elle peut mettre en avant avec orgueil: Boieldieu, Hérold, M. Auber. Cependant, de ces trois hommes éminents, un seul nous semble avoir atteint le but, non que les autres n'aient manqué; mais si l'on avait à nommer le maître en qui se résume le mieux l'école française, à coup sûr on ne citerait ni Boieldieu, ni Hérold... M. Auber est le seul représentant légitime de l'école française; car, outre que son œuvre est achevée et complète, le génie étranger s'y laisse moins sentir que partout ailleurs, et l'on peut dire de lui qu'il tient de son pays, comme de la nature, ses défauts et ses qualités. Nous ne prétendons pas que M. Auber ait trouvé exclusivement dans son cerveau les mille trésors dont il dispose; l'auteur de la Muette et du Lac des fées a subi, comme tous les maîtres de ce temps, l'irrésistible influence du magique et glorieux génie qui a donné le rythme à notre siècle, mais à un moins haut degré peut-être, et sans négliger de faire ses réserves. Du reste, il faut avouer que si l'Italie est pour quelque chose dans la gloire de M. Auber, l'Allemagne n'y est pour rien... Ecoutons maintenant parler M. Th. Gautier: « M. Auber, que l'on a vivement conté dans ces dernières années, surtout parmi les musiciens, comme manquant de science et de profondeur, est un compositeur d'un mérite hors ligne. Il a un style à lui, qui est, à notre avis, la première qualité de tout artiste. Ce style, il est vrai, n'a peut-être pas toute la sévérité désirable; mais il a un caractère bien tranché, et se fait aisément reconnaître. Une phrase de M. Auber, qu'on ne pas la phrase d'un autre, et personne ne s'y trompe; il a une abondance de motifs et de chants bien rare en ce temps de contre-musique (1829), où chacun s'ingénie à étouffer l'oreille et non à la charmer, où des exécutants prestigiateurs escamotent des impossibilités charivariques, sans se soucier le moins du monde du sentiment, de la grâce, de la passion, du plaisir enfin, seul et véritable but de l'art ».

Ainsi, M. Auber se complait dans les choses enjouées et faciles; son inspiration court après les petits airs, les motifs, les traits d'esprit de la musique. Ce qu'il fait, sans être d'une passion profonde, et de la vie, de la chaleur, un entrain inépuisable; à force d'esprit, il a pressé du génie. Le tumulte lui fait peur et ses notes gazouillent en plein soleil comme une volée de moineaux, sans tour de bruit, sans secousse. Une fois pourtant il est sorti de son cercle, c'a été pour nous donner la Muette de Portici, qui n'est peut-être son chef-d'œuvre que parce que le succès l'a voulu, car rien n'empêchait Gustave d'être le chef-d'œuvre de M. Auber, ou le Lac des fées, par exemple. La Muette fut donnée à l'Académie de musique le 29 janvier 1828 (cinq actes, paroles de Scribe et Germain Delavigne), avec Adolphe Nourrit et Mme Damoreau pour principaux interprètes. C'est un opéra, qui a pris place à côté des chefs-d'œuvre de Meyerbeer et de Rossini, est une œuvre européenne, et son sujet du: *Amour sacré de la patrie*, fut le signal, à Bruxelles, de la révolution du mois de 1830. M. Auber avait déjà donné à l'Opéra, en 1823, en société avec Hérold, un acte original, *Vendôme en Espagne*, pour le retour du duc d'Angoulême à Paris. Le Dieu et la Bayadère, opéra-ballet en deux actes, 1830, succéda, sur notre grande scène lyrique, à la Muette, et réunit Nourrit, M. Laroche et M. de la Salle. Puis vinrent: le zart, ni un roi, comme Rossini, ce n'est ni Beethoven, ni Paisiello, et ce serait vain de chercher si il fut quelque chose de cela. Il n'est ni Allemand ni Italien; il s'appelle Auber et il est Français; le solègeur de sa patrie et au vainqueur de sa patrie a été vaincu par la nature de cette musique ingénieuse dont la gaieté ne va jamais au-delà du sourire, et qui est excitée jusque dans les larmes. Oui, c'est là sa gloire d'être un génie national, d'être resté de son pays au lieu de chercher à parodier l'étranger, d'avoir chanté à sa fantaisie, selon son inspiration, sans s'occuper de l'invasion italienne en allemand. C'était là, sans doute, chez lui, tout simplement une affaire de tempérament et de goût naturel. Mais fut-ce parti pris d'agir de la sorte, qu'il faudrait encore lui en savoir gré. Pourquoi, après tout, serait-il allé chercher au-delà de son talent les notes inconnues du rêve? Avec son grand tact, il a compris qu'il fallait laisser à d'autres la poésie de l'imagination, et se contenter d'être le poète de l'esprit. Aussi, avec quel plaisir et avec quel accueil dans le pays de Benjamin Chais, ces fines mélodies qui échappent au temps par leur légèreté, et que l'orgue de Barbarie, et les populistes, n'ont pu vulgariser, tantelles sont élégantes de forme. La vilaine cage n'a pu même enrouer ces oiseaux brillants, sveltes et gracieux...

Ainsi, M. Auber se complait dans les choses enjouées et faciles; son inspiration court après les petits airs, les motifs, les traits d'esprit de la musique. Ce qu'il fait, sans être d'une passion profonde, et de la vie, de la chaleur, un entrain inépuisable; à force d'esprit, il a pressé du génie. Le tumulte lui fait peur et ses notes gazouillent en plein soleil comme une volée de moineaux, sans tour de bruit, sans secousse. Une fois pourtant il est sorti de son cercle, c'a été pour nous donner la Muette de Portici, qui n'est peut-être son chef-d'œuvre que parce que le succès l'a voulu, car rien n'empêchait Gustave d'être le chef-d'œuvre de M. Auber, ou le Lac des fées, par exemple. La Muette fut donnée à l'Académie de musique le 29 janvier 1828 (cinq actes, paroles de Scribe et Germain Delavigne), avec Adolphe Nourrit et Mme Damoreau pour principaux interprètes. C'est un opéra, qui a pris place à côté des chefs-d'œuvre de Meyerbeer et de Rossini, est une œuvre européenne, et son sujet du: *Amour sacré de la patrie*, fut le signal, à Bruxelles, de la révolution du mois de 1830. M. Auber avait déjà donné à l'Opéra, en 1823, en société avec Hérold, un acte original, *Vendôme en Espagne*, pour le retour du duc d'Angoulême à Paris. Le Dieu et la Bayadère, opéra-ballet en deux actes, 1830, succéda, sur notre grande scène lyrique, à la Muette, et réunit Nourrit, M. Laroche et M. de la Salle. Puis vinrent: le zart, ni un roi, comme Rossini, ce n'est ni Beethoven, ni Paisiello, et ce serait vain de chercher si il fut quelque chose de cela. Il n'est ni Allemand ni Italien; il s'appelle Auber et il est Français; le solègeur de sa patrie et au vainqueur de sa patrie a été vaincu par la nature de cette musique ingénieuse dont la gaieté ne va jamais au-delà du sourire, et qui est excitée jusque dans les larmes. Oui, c'est là sa gloire d'être un génie national, d'être resté de son pays au lieu de chercher à parodier l'étranger, d'avoir chanté à sa fantaisie, selon son inspiration, sans s'occuper de l'invasion italienne en allemand. C'était là, sans doute, chez lui, tout simplement une affaire de tempérament et de goût naturel. Mais fut-ce parti pris d'agir de la sorte, qu'il faudrait encore lui en savoir gré. Pourquoi, après tout, serait-il allé chercher au-delà de son talent les notes inconnues du rêve? Avec son grand tact, il a compris qu'il fallait laisser à d'autres la poésie de l'imagination, et se contenter d'être le poète de l'esprit. Aussi, avec quel plaisir et avec quel accueil dans le pays de Benjamin Chais, ces fines mélodies qui échappent au temps par leur légèreté, et que l'orgue de Barbarie, et les populistes, n'ont pu vulgariser, tantelles sont élégantes de forme. La vilaine cage n'a pu même enrouer ces oiseaux brillants, sveltes et gracieux...

Ainsi, M. Auber se complait dans les choses enjouées et faciles; son inspiration court après les petits airs, les motifs, les traits d'esprit de la musique. Ce qu'il fait, sans être d'une passion profonde, et de la vie, de la chaleur, un entrain inépuisable; à force d'esprit, il a pressé du génie. Le tumulte lui fait peur et ses notes gazouillent en plein soleil comme une volée de moineaux, sans tour de bruit, sans secousse. Une fois pourtant il est sorti de son cercle, c'a été pour nous donner la Muette de Portici, qui n'est peut-être son chef-d'œuvre que parce que le succès l'a voulu, car rien n'empêchait Gustave d'être le chef-d'œuvre de M. Auber, ou le Lac des fées, par exemple. La Muette fut donnée à l'Académie de musique le 29 janvier 1828 (cinq actes, paroles de Scribe et Germain Delavigne), avec Adolphe Nourrit et Mme Damoreau pour principaux interprètes. C'est un opéra, qui a pris place à côté des chefs-d'œuvre de Meyerbeer et de Rossini, est une œuvre européenne, et son sujet du: *Amour sacré de la patrie*, fut le signal, à Bruxelles, de la révolution du mois de 1830. M. Auber avait déjà donné à l'Opéra, en 1823, en société avec Hérold, un acte original, *Vendôme en Espagne*, pour le retour du duc d'Angoulême à Paris. Le Dieu et la Bayadère, opéra-ballet en deux actes, 1830, succéda, sur notre grande scène lyrique, à la Muette, et réunit Nourrit, M. Laroche et M. de la Salle. Puis vinrent: le zart, ni un roi, comme Rossini, ce n'est ni Beethoven, ni Paisiello, et ce serait vain de chercher si il fut quelque chose de cela. Il n'est ni Allemand ni Italien; il s'appelle Auber et il est Français; le solègeur de sa patrie et au vainqueur de sa patrie a été vaincu par la nature de cette musique ingénieuse dont la gaieté ne va jamais au-delà du sourire, et qui est excitée jusque dans les larmes. Oui, c'est là sa gloire d'être un génie national, d'être resté de son pays au lieu de chercher à parodier l'étranger, d'avoir chanté à sa fantaisie, selon son inspiration, sans s'occuper de l'invasion italienne en allemand. C'était là, sans doute, chez lui, tout simplement une affaire de tempérament et de goût naturel. Mais fut-ce parti pris d'agir de la sorte, qu'il faudrait encore lui en savoir gré. Pourquoi, après tout, serait-il allé chercher au-delà de son talent les notes inconnues du rêve? Avec son grand tact, il a compris qu'il fallait laisser à d'autres la poésie de l'imagination, et se contenter d'être le poète de l'esprit. Aussi, avec quel plaisir et avec quel accueil dans le pays de Benjamin Chais, ces fines mélodies qui échappent au temps par leur légèreté, et que l'orgue de Barbarie, et les populistes, n'ont pu vulgariser, tantelles sont élégantes de forme. La vilaine cage n'a pu même enrouer ces oiseaux brillants, sveltes et gracieux...

Ainsi, M. Auber se complait dans les choses enjouées et faciles; son inspiration court après les petits airs, les motifs, les traits d'esprit de la musique. Ce qu'il fait, sans être d'une passion profonde, et de la vie, de la chaleur, un entrain inépuisable; à force d'esprit, il a pressé du génie. Le tumulte lui fait peur et ses notes gazouillent en plein soleil comme une volée de moineaux, sans tour de bruit, sans secousse. Une fois pourtant il est sorti de son cercle, c'a été pour nous donner la Muette de Portici, qui n'est peut-être son chef-d'œuvre que parce que le succès l'a voulu, car rien n'empêchait Gustave d'être le chef-d'œuvre de M. Auber, ou le Lac des fées, par exemple. La Muette fut donnée à l'Académie de musique le 29 janvier 1828 (cinq actes, paroles de Scribe et Germain Delavigne), avec Adolphe Nourrit et Mme Damoreau pour principaux interprètes. C'est un opéra, qui a pris place à côté des chefs-d'œuvre de Meyerbeer et de Rossini, est une œuvre européenne, et son sujet du: *Amour sacré de la patrie*, fut le signal, à Bruxelles, de la révolution du mois de 1830. M. Auber avait déjà donné à l'Opéra, en 1823, en société avec Hérold, un acte original, *Vendôme en Espagne*, pour le retour du duc d'Angoulême à Paris. Le Dieu et la Bayadère, opéra-ballet en deux actes, 1830, succéda, sur notre grande scène lyrique, à la Muette, et réunit Nourrit, M. Laroche et M. de la Salle. Puis vinrent: le zart, ni un roi, comme Rossini, ce n'est ni Beethoven, ni Paisiello, et ce serait vain de chercher si il fut quelque chose de cela. Il n'est ni Allemand ni Italien; il s'appelle Auber et il est Français; le solègeur de sa patrie et au vainqueur de sa patrie a été vaincu par la nature de cette musique ingénieuse dont la gaieté ne va jamais au-delà du sourire, et qui est excitée jusque dans les larmes. Oui, c'est là sa gloire d'être un génie national, d'être resté de son pays au lieu de chercher à parodier l'étranger, d'avoir chanté à sa fantaisie, selon son inspiration, sans s'occuper de l'invasion italienne en allemand. C'était là, sans doute, chez lui, tout simplement une affaire de tempérament et de goût naturel. Mais fut-ce parti pris d'agir de la sorte, qu'il faudrait encore lui en savoir gré. Pourquoi, après tout, serait-il allé chercher au-delà de son talent les notes inconnues du rêve? Avec son grand tact, il a compris qu'il fallait laisser à d'autres la poésie de l'imagination, et se contenter d'être le poète de l'esprit. Aussi, avec quel plaisir et avec quel accueil dans le pays de Benjamin Chais, ces fines mélodies qui échappent au temps par leur légèreté, et que l'orgue de Barbarie, et les populistes, n'ont pu vulgariser, tantelles sont élégantes de forme. La vilaine cage n'a pu même enrouer ces oiseaux brillants, sveltes et gracieux...

Ainsi, M. Auber se complait dans les choses enjouées et faciles; son inspiration court après les petits airs, les motifs, les traits d'esprit de la musique. Ce qu'il fait, sans être d'une passion profonde, et de la vie, de la chaleur, un entrain inépuisable; à force d'esprit, il a pressé du génie. Le tumulte lui fait peur et ses notes gazouillent en plein soleil comme une volée de moineaux, sans tour de bruit, sans secousse. Une fois pourtant il est sorti de son cercle, c'a été pour nous donner la Muette de Portici, qui n'est peut-être son chef-d'œuvre que parce que le succès l'a voulu, car rien n'empêchait Gustave d'être le chef-d'œuvre de M. Auber, ou le Lac des fées, par exemple. La Muette fut donnée à l'Académie de musique le 29 janvier 1828 (cinq actes, paroles de Scribe et Germain Delavigne), avec Adolphe Nourrit et Mme Damoreau pour principaux interprètes. C'est un opéra, qui a pris place à côté des chefs-d'œuvre de Meyerbeer et de Rossini, est une œuvre européenne, et son sujet du: *Amour sacré de la patrie*, fut le signal, à Bruxelles, de la révolution du mois de 1830. M. Auber avait déjà donné à l'Opéra, en 1823, en société avec Hérold, un acte original, *Vendôme en Espagne*, pour le retour du duc d'Angoulême à Paris. Le Dieu et la Bayadère, opéra-ballet en deux actes, 1830, succéda, sur notre grande scène lyrique, à la Muette, et réunit Nourrit, M. Laroche et M. de la Salle. Puis vinrent: le zart, ni un roi, comme Rossini, ce n'est ni Beethoven, ni Paisiello, et ce serait vain de chercher si il fut quelque chose de cela. Il n'est ni Allemand ni Italien; il s'appelle Auber et il est Français; le solègeur de sa patrie et au vainqueur de sa patrie a été vaincu par la nature de cette musique ingénieuse dont la gaieté ne va jamais au-delà du sourire, et qui est excitée jusque dans les larmes. Oui, c'est là sa gloire d'être un génie national, d'être resté de son pays au lieu de chercher à parodier l'étranger, d'avoir chanté à sa fantaisie, selon son inspiration, sans s'occuper de l'invasion italienne en allemand. C'était là, sans doute, chez lui, tout simplement une affaire de tempérament et de goût naturel. Mais fut-ce parti pris d'agir de la sorte, qu'il faudrait encore lui en savoir gré. Pourquoi, après tout, serait-il allé chercher au-delà de son talent les notes inconnues du rêve? Avec son grand tact, il a compris qu'il fallait laisser à d'autres la poésie de l'imagination, et se contenter d'être le poète de l'esprit. Aussi, avec quel plaisir et avec quel accueil dans le pays de Benjamin Chais, ces fines mélodies qui échappent au temps par leur légèreté, et que l'orgue de Barbarie, et les populistes, n'ont pu vulgariser, tantelles sont élégantes de forme. La vilaine cage n'a pu même enrouer ces oiseaux brillants, sveltes et gracieux...

Ainsi, M. Auber se complait dans les choses enjouées et faciles; son inspiration court après les petits airs, les motifs, les traits d'esprit de la musique. Ce qu'il fait, sans être d'une passion profonde, et de la vie, de la chaleur, un entrain inépuisable; à force d'esprit, il a pressé du génie. Le tumulte lui fait peur et ses notes gazouillent en plein soleil comme une volée de moineaux, sans tour de bruit, sans secousse. Une fois pourtant il est sorti de son cercle, c'a été pour nous donner la Muette de Portici, qui n'est peut-être son chef-d'œuvre que parce que le succès l'a voulu, car rien n'empêchait Gustave d'être le chef-d'œuvre de M. Auber, ou le Lac des fées, par exemple. La Muette fut donnée à l'Académie de musique le 29 janvier 1828 (cinq actes, paroles de Scribe et Germain Delavigne), avec Adolphe Nourrit et Mme Damoreau pour principaux interprètes. C'est un opéra, qui a pris place à côté des chefs-d'œuvre de Meyerbeer et de Rossini, est une œuvre européenne, et son sujet du: *Amour sacré de la patrie*, fut le signal, à Bruxelles, de la révolution du mois de 1830. M. Auber avait déjà donné à l'Opéra, en 1823, en société avec Hérold, un acte original, *Vendôme en Espagne*, pour le retour du duc d'Angoulême à Paris. Le Dieu et la Bayadère, opéra-ballet en deux actes, 1830, succéda, sur notre grande scène lyrique, à la Muette, et réunit Nourrit, M. Laroche et M. de la Salle. Puis vinrent: le zart, ni un roi, comme Rossini, ce n'est ni Beethoven, ni Paisiello, et ce serait vain de chercher si il fut quelque chose de cela. Il n'est ni Allemand ni Italien; il s'appelle Auber et il est Français; le solègeur de sa patrie et au vainqueur de sa patrie a été vaincu par la nature de cette musique ingénieuse dont la gaieté ne va jamais au-delà du sourire, et qui est excitée jusque dans les larmes. Oui, c'est là sa gloire d'être un génie national, d'être resté de son pays au lieu de chercher à parodier l'étranger, d'avoir chanté à sa fantaisie, selon son inspiration, sans s'occuper de l'invasion italienne en allemand. C'était là, sans doute, chez lui, tout simplement une affaire de tempérament et de goût naturel. Mais fut-ce parti pris d'agir de la sorte, qu'il faudrait encore lui en savoir gré. Pourquoi, après tout, serait-il allé chercher au-delà de son talent les notes inconnues du rêve? Avec son grand tact, il a compris qu'il fallait laisser à d'autres la poésie de l'imagination, et se contenter d'être le poète de l'esprit. Aussi, avec quel plaisir et avec quel accueil dans le pays de Benjamin Chais, ces fines mélodies qui échappent au temps par leur légèreté, et que l'orgue de Barbarie, et les populistes, n'ont pu vulgariser, tantelles sont élégantes de forme. La vilaine cage n'a pu même enrouer ces oiseaux brillants, sveltes et gracieux...

Ainsi, M. Auber se complait dans les choses enjouées et faciles; son inspiration court après les petits airs, les motifs, les traits d'esprit de la musique. Ce qu'il fait, sans être d'une passion profonde, et de la vie, de la chaleur, un entrain inépuisable; à force d'esprit, il a pressé du génie. Le tumulte lui fait peur et ses notes gazouillent en plein soleil comme une volée de moineaux, sans tour de bruit, sans secousse. Une fois pourtant il est sorti de son cercle, c'a été pour nous donner la Muette de Portici, qui n'est peut-être son chef-d'œuvre que parce que le succès l'a voulu, car rien n'empêchait Gustave d'être le chef-d'œuvre de M. Auber, ou le Lac des fées, par exemple. La Muette fut donnée à l'Académie de musique le 29 janvier 1828 (cinq actes, paroles de Scribe et Germain Delavigne), avec Adolphe Nourrit et Mme Damoreau pour principaux interprètes. C'est un opéra, qui a pris place à côté des chefs-d'œuvre de Meyerbeer et de Rossini, est une œuvre européenne, et son sujet du: *Amour sacré de la patrie*, fut le signal, à Bruxelles, de la révolution du mois de 1830. M. Auber avait déjà donné à l'Opéra, en 1823, en société avec Hérold, un acte original, *Vendôme en Espagne*, pour le retour du duc d'Angoulême à Paris. Le Dieu et la Bayadère, opéra-ballet en deux actes, 1830, succéda, sur notre grande scène lyrique, à la Muette, et réunit Nourrit, M. Laroche et M. de la Salle. Puis vinrent: le zart, ni un roi, comme Rossini, ce n'est ni Beethoven, ni Paisiello, et ce serait vain de chercher si il fut quelque chose de cela. Il n'est ni Allemand ni Italien; il s'appelle Auber et il est Français; le solègeur de sa patrie et au vainqueur de sa patrie a été vaincu par la nature de cette musique ingénieuse dont la gaieté ne va jamais au-delà du sourire, et qui est excitée jusque dans les larmes. Oui, c'est là sa gloire d'être un génie national, d'être resté de son pays au lieu de chercher à parodier l'étranger, d'avoir chanté à sa fantaisie, selon son inspiration, sans s'occuper de l'invasion italienne en allemand. C'était là, sans doute, chez lui, tout simplement une affaire de tempérament et de goût naturel. Mais fut-ce parti pris d'agir de la sorte, qu'il faudrait encore lui en savoir gré. Pourquoi, après tout, serait-il allé chercher au-delà de son talent les notes inconnues du rêve? Avec son grand tact, il a compris qu'il fallait laisser à d'autres la poésie de l'imagination, et se contenter d'être le poète de l'esprit. Aussi, avec quel plaisir et avec quel accueil dans le pays de Benjamin Chais, ces fines mélodies qui échappent au temps par leur légèreté, et que l'orgue de Barbarie, et les populistes, n'ont pu vulgariser, tantelles sont élégantes de forme. La vilaine cage n'a pu même enrouer ces oiseaux brillants, sveltes et gracieux...

Ainsi, M. Auber se complait dans les choses enjouées et faciles; son inspiration court après les petits airs, les motifs, les traits d'esprit de la musique. Ce qu'il fait, sans être d'une passion profonde, et de la vie, de la chaleur, un entrain inépuisable; à force d'esprit, il a pressé du génie. Le tumulte lui fait peur et ses notes gazouillent en plein soleil comme une volée de moineaux, sans tour de bruit, sans secousse. Une fois pourtant il est sorti de son cercle, c'a été pour nous donner la Muette de Portici, qui n'est peut-être son chef-d'œuvre que parce que le succès l'a voulu, car rien n'empêchait Gustave d'être le chef-d'œuvre de M. Auber, ou le Lac des fées, par exemple. La Muette fut donnée à l'Académie de musique le 29 janvier 1828 (cinq actes, paroles de Scribe et Germain Delavigne), avec Adolphe Nourrit et Mme Damoreau pour principaux interprètes. C'est un opéra, qui a pris place à côté des chefs-d'œuvre de Meyerbeer et de Rossini, est une œuvre européenne, et son sujet du: *Amour sacré de la patrie*, fut le signal, à Bruxelles, de la révolution du mois de 1830. M. Auber avait déjà donné à l'Opéra, en 1823, en société avec Hérold, un acte original, *Vendôme en Espagne*, pour le retour du duc d'Angoulême à Paris. Le Dieu et la Bayadère, opéra-ballet en deux actes, 1830, succéda, sur notre grande scène lyrique, à la Muette, et réunit Nourrit, M. Laroche et M. de la Salle. Puis vinrent: le zart, ni un roi, comme Rossini, ce n'est ni Beethoven, ni Paisiello, et ce serait vain de chercher si il fut quelque chose de cela. Il n'est ni Allemand ni Italien; il s'appelle Auber et il est Français; le solègeur de sa patrie et au vainqueur de sa patrie a été vaincu par la nature de cette musique ingénieuse dont la gaieté ne va jamais au-delà du sourire, et qui est excitée jusque dans les larmes. Oui, c'est là sa gloire d'être un génie national, d'être resté de son pays au lieu de chercher à parodier l'étranger, d'avoir chanté à sa fantaisie, selon son inspiration, sans s'occuper de l'invasion italienne en allemand. C'était là, sans doute, chez lui, tout simplement une affaire de tempérament et de goût naturel. Mais fut-ce parti pris d'agir de la sorte, qu'il faudrait encore lui en savoir gré. Pourquoi, après tout, serait-il allé chercher au-delà de son talent les notes inconnues du rêve? Avec son grand tact, il a compris qu'il fallait laisser à d'autres la poésie de l'imagination, et se contenter d'être le poète de l'esprit. Aussi, avec quel plaisir et avec quel accueil dans le pays de Benjamin Chais, ces fines mélodies qui échappent au temps par leur légèreté, et que l'orgue de Barbarie, et les populistes, n'ont pu vulgariser, tantelles sont élégantes de forme. La vilaine cage n'a pu même enrouer ces oiseaux brillants, sveltes et gracieux...

Ainsi, M. Auber se complait dans les choses enjouées et faciles; son inspiration court après les petits airs, les motifs, les traits d'esprit de la musique. Ce qu'il fait, sans être d'une passion profonde, et de la vie, de la chaleur, un entrain inépuisable; à force d'esprit, il a pressé du génie. Le tumulte lui fait peur et ses notes gazouillent en plein soleil comme une volée de moineaux, sans tour de bruit, sans secousse. Une fois pourtant il est sorti de son cercle, c'a été pour nous donner la Muette de Portici, qui n'est peut-être son chef-d'œuvre que parce que le succès l'a voulu, car rien n'empêchait Gustave d'être le chef-d'œuvre de M. Auber, ou le Lac des fées, par exemple. La Muette fut donnée à l'Académie de musique le 29 janvier 1828 (cinq actes, paroles de Scribe et Germain Delavigne), avec Adolphe Nourrit et Mme Damoreau pour principaux interprètes. C'est un opéra, qui a pris place à côté des chefs-d'œuvre de Meyerbeer et de Rossini, est une œuvre européenne, et son sujet du: *Amour sacré de la patrie*, fut le signal, à Bruxelles, de la révolution du mois de 1830. M. Auber avait déjà donné à l'Opéra, en 1823, en société avec Hérold, un acte original, *Vendôme en Espagne*, pour le retour du duc d'Angoulême à Paris. Le Dieu et la Bayadère, opéra-ballet en deux actes, 1830, succéda, sur notre grande scène lyrique, à la Muette, et réunit Nourrit, M. Laroche et M. de la Salle. Puis vinrent: le zart, ni un roi, comme Rossini, ce n'est ni Beethoven, ni Paisiello, et ce serait vain de chercher si il fut quelque chose de cela. Il n'est ni Allemand ni Italien; il s'appelle Auber et il est Français; le solègeur de sa patrie et au vainqueur de sa patrie a été vaincu par la nature de cette musique ingénieuse dont la gaieté ne va jamais au-delà du sourire, et qui est excitée jusque dans les larmes. Oui, c'est là sa gloire d'être un génie national, d'être resté de son pays au lieu de chercher à parodier l'étranger, d'avoir chanté à sa fantaisie, selon son inspiration, sans s'occuper de l'invasion italienne en allemand. C'était là, sans doute, chez lui, tout simplement une affaire de tempérament et de goût naturel. Mais fut-ce parti pris d'agir de la sorte, qu'il faudrait encore lui en savoir gré. Pourquoi, après tout, serait-il allé chercher au-delà de son talent les notes inconnues du rêve? Avec son grand tact, il a compris qu'il fallait laisser à d'autres la poésie de l'imagination, et se contenter d'être le poète de l'esprit. Aussi, avec quel plaisir et avec quel accueil dans le pays de Benjamin Chais, ces fines mélodies qui échappent au temps par leur légèreté, et que l'orgue de Barbarie, et les populistes, n'ont pu vulgariser, tantelles sont élégantes de forme. La vilaine cage n'a pu même enrouer ces oiseaux brillants, sveltes et gracieux...

Ainsi, M. Auber se complait dans les choses enjouées et faciles; son inspiration court après les petits airs, les motifs, les traits d'esprit de la musique. Ce qu'il fait, sans être d'une passion profonde, et de la vie, de la chaleur, un entrain inépuisable; à force d'esprit, il a pressé du génie. Le tumulte lui fait peur et ses notes gazouillent en plein soleil comme une volée de moineaux, sans tour de bruit, sans secousse. Une fois pourtant il est sorti de son cercle, c'a été pour nous donner la Muette de Portici, qui n'est peut-être son chef-d'œuvre que parce que le succès l'a voulu, car rien n'empêchait Gustave d'être le chef-d'œuvre de M. Auber, ou le Lac des fées, par exemple. La Muette fut donnée à l'Académie de musique le 29 janvier 1828 (cinq actes, paroles de Scribe et Germain Delavigne), avec Adolphe Nourrit et Mme Damoreau pour principaux interprètes. C'est un opéra, qui a pris place à côté des chefs-d'œuvre de Meyerbeer et de Rossini, est une œuvre européenne, et son sujet du: *Amour sacré de la patrie*, fut le signal, à Bruxelles, de la révolution du mois de 1830. M. Auber avait déjà donné à l'Opéra, en 1823, en société avec Hérold, un acte original, *Vendôme en Espagne*, pour le retour du duc d'Angoulême à Paris. Le Dieu et la Bayadère, opéra-ballet en deux actes, 1830, succéda, sur notre grande scène lyrique, à la Muette, et réunit Nourrit, M. Laroche et M. de la Salle. Puis vinrent: le zart, ni un roi, comme Rossini, ce n'est ni Beethoven, ni Paisiello, et ce serait vain de chercher si il fut quelque chose de cela. Il n'est ni Allemand ni Italien; il

lève une partie de la chair intérieure. On hache cette chair et on l'avoisine pendant une heure dans un plat, avec du sel, on la retire et on la presse. On hache ensuite même quantité de champignons, un morceau de gras de lard, deux gousses d'ail, quelques échalotes et un peu de persil; on y joint le char de *aubergines*, et on passe le tout au feu, en y ajoutant gros comme un œuf de beurre frais et un peu d'huile d'olives. A défaut de champignons, on se sert de mie de pain trempée dans du lait ou du bouillon. Lorsque le tout est bien revenu sur le feu, on ajoute de la farine cuite ou du godiveau dans la proportion d'un quart, et quand le mélange est complet, on en remplit l'intérieur des *aubergines* qu'on pane avec de la mie de pain, et que l'on met au four ou sur le gril, avec le four de campagne par-dessus, en donnant environ une demi-heure de cuisson.

Aubergines frites. On coupe les *aubergines* en tranches minces, qu'on met dans un plat en les saupoudrant de sel, et en les laissant ainsi pendant une heure. Ensuite on les fait égreuter, on les essie sur un linge et on fait frire dans de l'huile d'olives, à laquelle on pourra ajouter un peu d'ail et de persil hachés. Les *aubergines* ainsi frites peuvent se servir soit avec une sauce à la poivrette, soit avec une sauce aux tomates.

Aubergines grillées. On les coupe en deux dans le sens de leur longueur, on les assaisonne de poivre, de sel, d'huile et d'un peu d'ail haché, et on les fait frire ensuite dans de l'huile. Les *aubergines* ainsi cuites sont très-doux. L'*aubergine*, qui est un des mets favoris des méridionaux, doit son principal prix à sa préparation, et c'est de ce légume surtout que l'on peut dire que la sauce vaut mieux que le poisson.

AUBERGISTE s. (ô-ber-jis-té — rad, *auberger*). Celui, celle qui tisse, qui confectionne les *AUBERGISTES* ramonaient alors impudemment les voyageurs. Il mange chez un *AUBERGISTE*. (Acad.) L'*AUBERGISTE* accourait à ma rencontre. (Le Sage) *Mon hôte, à Hochfeld, est un auberger; et moi, qui suis un auberger, suis auberger à leur corps défendant; ils ont horreur des voyageurs.* (Chateaub.) *Cet empressement me fit croire que j'en étais pas le seul à qui ma bonne AUBERGISTE eût communiqué le secret; elle devait être l'unique dépositaire.* (Balz) L'*AUBERGISTE* avait tout prodigé pour recevoir ses hôtes. (Balz.) L'*AUBERGISTE*, avec ses aides de camp en veste blanche, accourait à la rencontre du voyageur. (G. Sand.) *Or, moi, qui voyage beaucoup et surtout dans les montagnes, on ne peut se dispenser d'être auberger faire fortune.* (Alex. Dumas) *Saint Louis défendait aux AUBERGISTES de recevoir les gens domiciliés dans la ville.* (Lévyssour.)

— Encycl. Jurisp. Aux termes de l'art. 475 du Code de procédure, les *aubergistes* sont obligés, sous peine d'amende, de tenir et de représenter à toute réquisition un registre où ils doivent inscrire de suite et sans aucun blanc les noms, qualités, domiciles, date d'arrivée et de départ de toutes les personnes qui couchent ou passent la nuit dans leurs maisons. Faute d'inscrire les personnes qui séjournent plus de vingt-quatre heures dans leur maison, ils sont responsables civilement des crimes et délits commis par ces individus pendant qu'ils logent chez eux. L'art. 1952 du Code de procédure, les rentiers qui sont responsables, comme dépositaires nécessaires, des effets des voyageurs qui logent dans leurs maisons, soit que le vol ou le dommage provienne du fait de leurs domestiques, soit qu'il soit dû à la négligence de ces domestiques et venant dans l'hôtelier. Cette responsabilité s'étend à toutes les valeurs dont le voyageur est nanti, lors même qu'elles n'auraient pas été déclarées à l'*aubergiste*; c'est à celui-ci à prouver que la soustraction ou le dommage ont pu causer l'imprudence inexcusable du voyageur.

— Encycl. Jurisp. Aux termes de l'art. 475 du Code de procédure, les *aubergistes* sont obligés, sous peine d'amende, de tenir et de représenter à toute réquisition un registre où ils doivent inscrire de suite et sans aucun blanc les noms, qualités, domiciles, date d'arrivée et de départ de toutes les personnes qui couchent ou passent la nuit dans leurs maisons. Faute d'inscrire les personnes qui séjournent plus de vingt-quatre heures dans leur maison, ils sont responsables civilement des crimes et délits commis par ces individus pendant qu'ils logent chez eux. L'art. 1952 du Code de procédure, les rentiers qui sont responsables, comme dépositaires nécessaires, des effets des voyageurs qui logent dans leurs maisons, soit que le vol ou le dommage provienne du fait de leurs domestiques, soit qu'il soit dû à la négligence de ces domestiques et venant dans l'hôtelier. Cette responsabilité s'étend à toutes les valeurs dont le voyageur est nanti, lors même qu'elles n'auraient pas été déclarées à l'*aubergiste*; c'est à celui-ci à prouver que la soustraction ou le dommage ont pu causer l'imprudence inexcusable du voyageur.

Les *aubergistes* peuvent devenir en gage les effets du voyageur qui n'a pas payé le logement et la nourriture qu'ils lui ont fournis. L'art. 2102 § 5 leur accorde un privilège spécial sur le prix de ces effets. Leur action pour les mêmes fournitures se prescrit par six mois.

Aubergistes de qualité (les), opéra-comique en trois actes, paroles de Jouy, musique de Gatié, représenté le 17 juin 1812. Cet ouvrage renferme des mélodies agréables et d'un goût très-pur.

Auberli le Bourgeois, c'est à dire *Auberli le Bourgeois*, roman qui appartient au cycle carolingien. C'est un mélange assez indigeste de légendes diverses, que l'auteur a voulu fonder en un seul récit. Les héros du roman à deux oncles qui conviennent à l'héritage; il le leurs fils et se retire en Bavière pour échapper à leur ressentiment. Là, il se prend de querelle avec les fils du roi Orri, qui persécutent encore de sa main. Ensuite il délivre la Flandre envahie par les Français; puis les Russes, que l'auteur confond avec les Sarrasins, envahissent la Bavière et tuent Orri; Auberli venge ce meurtre en repoussant les Russes, épouse la reine de Bavière et devient roi de pays. Il a encore un grand rôle, qui est de vaincre le fils d'Orri; mais, quoiqu'on l'ait présenté eût été fiancée avec Gasselin, on la contraint à épouser Lambert d'Ordon, que ses crimes atroces ont fait nommer le brigand des Ardennes. Un jour qu'Auberli et Lambert d'Ordon avaient échangé leurs manteaux,

Gasselin frappe le premier dans l'église de Saint-Denis, croyant frapper le brigand qui lui a enlevé sa fiancée. Le roman se termine par le récit dramatique des derniers moments d'Auberli, des honneurs funéraires rendus au Bourgeois, et des remerciements que certains événements font naître dans l'âme du brigand des Ardennes. On peut voir les deux manuscrits d'Auberli le Bourgeois à la Bibliothèque impériale.

AUBERIVE, bourg de France (Haute-Marne), ch.-lieu de cant., arrond. et à 30 kilom. S.-E. de Langres; pop. aggl. 431 hab. — pop. tot. 581 hab. Forges et haut fourneau. Ce bourg doit son origine à un abbaye de l'ordre de Cîteaux fondée en 1135, et dont les constructions existent encore. Autre bourg de France (Marne), arrond. et à 30 kilom. E. de Reims, sur la Sauppe; 635 hab. — Belle fort remarquable par l'architecture de son parc carré, construite avec les débris d'un vieux aqueduc romain.

AUBERLEN (Samuel-Gottlob), organiste et compositeur allemand, né à Fellbach en 1788, mort vers 1824. Il fut directeur de musique en diverses villes de la Suisse et de l'Allemagne, et publia un grand nombre de morceaux, cantates, airs, duos, symphonies, chansons, mélodies, etc., qui passent pour n'être pas sans mérite et qui popularisèrent son nom.

AUBERON (Philippe), administrateur militaire, né à Antibes en 1757, mort en 1832. Il fit toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire en qualité de commissaire ordonnateur, et rendit les plus grands services par son zèle, sa prévoyance et ses talents. Il devint inspecteur aux revues. — Son fils, *Joseph-Aurélien*, préfet de Versailles, puis pair de France, mort en 1831, a publié quelques écrits.

AUBERON s. m. (ô-be-rôn). Toche. Botte d'une serrure dans laquelle passe le morceau accessoire plate ou en bois, qui sert à fermer les malles, les coffres, etc. C'est le cramponnet fixé à l'extrémité libre de la lame de fer, après lequel le mortailon, qui est attaché au couvercle du meuble par le moyen d'une charnière. Quand le mortailon est abattu, l'auberon entre dans la serrure par une fente pratiquée au palastre, et reçoit le pêne, qui empêche de ressortir. Le mortailon lui-même.

— Homonymie. Obron.

AUBERONNIÈRE s. f. (ô-be-rôn-niè-re — rad, *auberlon*). Techn. Plaque de fer que l'on vole ou que l'on cloue sur le couvercle d'un coffre, d'une malle, etc., pour porter le mortailon, et, par conséquent, l'auberon.

AUBERT, adj. Voy. AUBÈRE.

AUBERT (SAINT-), commune du dép. du Nord, arrond. de Cambrai; 2,516 hab.

AUBERT, évêque d'Avranches, vivait au commencement du viii^e siècle. Il fonda le monastère de Mont-Saint-Michel, où ses reliques furent découvertes plusieurs siècles plus tard, attirèrent de nombreux pèlerins, et notamment Louis XI, qui institua à cette occasion l'ordre de Saint-Michel.

AUBERT ou *GAUBERT DE PUICRIOT*, troubadour, né près de Limoges, mort vers 1263. Il fut une fois fort agacé, fut placé en prison chez les bénédictins, mais jeta le four pour courir de château en château en chantant ses poésies. S'étant marié, il découvrit que sa femme le trompait, et partit en Espagne, cherchant à se faire un portrait de sa douleur. Dans ses mille aventures, il retrouva son infidèle, mais tombée de chute en chute jusqu'à l'état de courisane. Il la fit mettre dans un couvent. Il resta de ce troubadour des pièces assez curieuses, mais médiocres comme poésies.

AUBERT (Guillaume), sieur de MASSOIGNES, littérateur, avocat général à la cour des aides, né à Poitiers vers 1534, mort en 1601. La Croix du Maine loue son éloquence et son érudition; mais ses ouvrages ne justifient point la réputation qu'il eut de son vivant. Ses principaux ouvrages de cet artiste : en 1519, une *Scène du déluge* et une *Vue d'une chapelle souterraine de Tabbaye de Saint-Victor*; en 1522, une *Vue de Marseille*; en 1524, plusieurs vues peintes, dans lesquelles se trouvent, à la même époque, une *Salutation angélique*, commandée par le ministère de l'intérieur, pour la ville d'Ussel; en 1526, *Jésus-Christ embrassant sa croix*, et cinq paysages provençaux; en 1545, *L'Enfant Jésus embrassant sa mère*. Nommé directeur de l'école de dessin de Marseille en 1510, Aubert habita cette ville jusqu'à sa mort, qui arriva en 1537; il avait pris sa retraite en 1545. Il forma plusieurs élèves distingués, entre autres D. Papety, Beaume, G. Ricard.

AUBERT (Pierre), dessinateur et graveur de paysages, né à Paris en 1788, mort après 1844; élève de Schœder. Il remporta la médaille d'or pour la gravure au Salon de 1827, où il exposa des *Vues d'Italie*, destinées à l'ouvrage de M. Turpin de Crissé (*Souvenirs du golf de Naples*). Il a reproduit avec talent le beau paysage historique de Rubens, *Ulysse abordant à l'île des Phéaciens*, qui faisait partie de l'ancienne galerie Aguado. Cette reproduction a figuré au salon de 1840. L'année suivante, Aubert a exposé le *Bon Samaritain*, d'après Cabat. Au salon de 1841, il remporta un bel et il prit part, il envoya un paysage d'après Ruyssald, un autre d'après Salvator Rosa et une marine d'après J. Veret. Quelques-uns de ses dessins originaux ont paru chez l'exposant. Il a gravé encore des *Vues d'Espagne* pour les *Mémoires du maréchal Suchet*; des vues diverses pour le grand *Ouvrage sur l'Égypte*; des *vues des Campagnes d'Italie*, pour le dépôt général de la guerre, et des *vues des Côtes de France*, pour le bureau général de la marine.

AUBERT, sourd-muet, graveur au burin, élève d'Al. Tardieu, travailla à Paris de 1808 à 1822. Il a gravé des portraits, notamment ceux de l'abbé de l'Épée, de l'abbé Sicard, de Talma, de M. Duchesnois, de Napoléon, du peintre Italien Baroccio, etc.

Ferri, etc.; des compositions mythologiques et des scènes de mœurs, d'après Watteau, Nattier, Lejeune, Boucher, Courtin, Sébastien Leclerc, le fils, An. Carrache, le Veronese, etc.; des portraits, d'après divers. Il a fait un autre des vignettes pour une édition des fables de La Fontaine, d'après les dessins d'Oudry, et plusieurs planches pour l'*Histoire générale des voyages*, publiée par l'abbé Prévost.

AUBERT (Jacques), musicien français, chef des premiers violons de la musique du roi et surintendant de la musique du duc de Bourbon, mort en 1753. Il a composé des ballets et divertissements : la *Paix triomphante*, 1713; la *Reine des Péris*, 1725; la *Trêve champêtre* et *guerrière*, etc., ainsi que trois livres de sonates.

AUBERT (Louis), musicien, fils de Jacques, né en 1720, mort vers 1800. Il fut premier chef des violons de l'Opéra. Outre divers morceaux dans des opéras et ballets, il a donné six livres de solos pour violon, autant de duos, deux concertos et quelques autres compositions.

AUBERT (Abél Jean-Louis), littérateur et fabuliste, né à Paris en 1731, mort en 1810. Critique érudit et judicieux, mais un peu acerbe, il dirigea pendant plusieurs années la *Gazette de France*, et devint censeur royal, puis professeur de littérature au Collège de France. Ses fables, publiées d'abord dans le *Mercure*, obtinrent un grand succès. Voltaire lui-même leur paya un tribut d'éloges en distinguant particulièrement celles du *Merle*, du *Patricien* et des *Fournis*. C'est de lui que le célèbre Voltaire a dit : « C'est de la sublime écriture avec naturel, et écrité en 1781, à l'auteur, qui prit un peu trop à la lettre ces louanges délicates, et en arriva à se placer lui-même au-dessus de La Fontaine. Ses autres poésies sont oubliées; mais ses fables de ce genre, et de ce genre, ont été publiées, en 1774, sous le titre de *Fables et œuvres diverses*. L'abbé Aubert avait aussi pendant longtemps rédigé la partie littéraire des *Petites Affiches* et du *Journal de physique et des Sciences*. Sa causticité lui fit beaucoup d'ennemis. Un plaisant la caractérisa d'une manière piquante en écrivant un jour au-dessous de son buste : *Passes vite, car il mord*. Disons qu'on raconte la même anecdote du fabuliste Arnault.

AUBERT (Ernest-Jean), peintre, graveur et lithographe, né à Paris en 1824, fils de Pierre-Eugène, graveur de paysages (V. ci-dessus); élève de P. Delarochette et de M. Martinet; premier grand prix de Rome pour la gravure en 1844; a exposé en 1851 et 1852 des dessins exécutés en Italie d'après Raphaël; en 1853, le portrait de la princesse Mathilde, gravé d'après un pastel de M. E. Girard; en 1855 (expos. univ.), les *Orphéens* et la *Saison des papillons*, lithographies d'après M. Hamon; en 1857, le *Théâtre de Guignol*, la *Boutique à quatre sous*, le *Compère d'amour*, d'après le même; *Vénus*, d'après M. Gleyre; le portrait de Raphaël et celui de Dante, d'après Raphaël lui-même. Cette dernière exposition valut à M. Aubert une médaille de 3^e classe dans la section de lithographie. Encouragé par le succès qu'il avait obtenu en reproduisant les œuvres de M. Hamon, il voulut s'essayer lui-même dans le genre néo-romantique, et peignit pour le Salon de 1859, une poétique figure, la *Bénédicte*, qui recut des éloges unanimes de la critique. Cette même année, il exposa deux de ses meilleures lithographies : *Palastrina*, d'après M. Heilbuth, et le *Cabaïre*, d'après M. Jobbé-Duval. Au Salon suivant (1861), il envoya cinq des tableaux : la *Capitaine* (sujet néo-romantique) et trois portraits. Il obtint pour ces ouvrages une médaille de 3^e classe. Depuis cette époque, M. Aubert n'a plus exposé que des peintures; en 1865, les *Martyrs* sous *l'œil du ciel*, d'après M. G. Delseret; en 1865, la *Jeanette*. Il s'est montré, dans ces diverses compositions, dessinateur élégant et coloriste délicat; nous n'en regretterions pas moins qu'il renoncât à la gravure et à la lithographie, qui sont tout valent ses premiers succès, et dans lesquelles il pourrait arriver un premier rang. — *AUBERT* (Eugène), frère du précédent, s'est fait connaître par des gravures de paysages. — Un autre graveur du même nom, mais qui n'appartient pas à la même famille, est un soliste de courtoisanes, et lorsque son ami d'enfance, Armand de Saint-Géry, s'indigna devant lui contre une certaine Flora qui a ruiné son père, Georges se récria et demanda réparation de l'insulte faite à son père. Les deux amis vont se battre; ils sont en route pour se rendre sur le terrain du duel, quand on découvre que Georges est le propre fils de M. de Saint-Géry le père, ancien amant de Flora, et, qu'il est, par conséquent le frère d'Armand. Mais les deux jeunes gens l'ignorent encore. Voilà donc à quoi est exposé un fils nictigé (Mais M. Plovrier a reculé devant le seul dénoûement de nature à porter copie d'une façon vraiment forte et terrible. Les deux frères ne font que s'égayer et reviennent bras dessus bras dessous, plus que jamais disposés à s'aimer, surtout quand ils apprendront quels liens les unissent. Georges épouse Mlle Bertin, et Mlle Aubert, qui, un moment, s'était de nouveau appelée Flora, rentre dans son cercueil le 17 décembre 1897. Il vint jeune en France, fit la guerre de l'Indépendance américaine, parvint au grade de capitaine, et se retira, au commencement de la Révolution, dans une propriété de sa famille aux environs de Gisors, où il mourut en 1799, à l'âge de 73 ans, et fut enterré dans cette ville la première société populaire qui ait existé en France, et présida l'assemblée électorale de l'Isère, qui fut élu député à la Législative. Patriote sincère, mais modéré, il défendit La Fayette devant le 10 juin 1793, et fut chargé, valement, au mois de juillet, en qualité de président de l'Assemblée, d'obliger de Paris les fédérés des départements. La session terminée, Dubayet reprit du service, combattit à Valmy, et fut rapidement promu à la division, et illustra par la défense de Mayence, dont Custine lui avait donné le commandement. Nommé général en chef des armées de la Vendée et des côtes de l'Océan, il subit quelques mois de détention comme suspect avant le 9 thermidor,

obtint, en l'an III, le commandement en chef de l'armée des côtes de Cherbourg, occupa, l'année suivante, le ministère de la guerre, pendant quatre mois et obtint ensuite l'ambassade de Constantinople, qu'une mort prématurée ne lui permit pas de garder assez longtemps pour les intérêts et l'honneur de la France.

AUBERT LE MIRE, jésuite belge et savant théologien, né en 1575, mort en 1646. Il était doyen de l'église d'Anvers et contribua beaucoup à rendre les jésuites maîtres de l'enseignement dans les Pays-Bas. Il a publié : *Bioglia belgica*; *Bibliotheca ecclesiastica*; un *Catalogue des manuscrits des bibliothèques des Pays-Bas*, ainsi que divers autres écrits.

AUBERT-ROCHE (Louis), médecin français, né au commencement de ce siècle. Il s'est spécialement occupé de la peste, qu'il a étudiée en Orient, et dont il mit la contagion. Il a, en conséquence, fait tous ses efforts pour faire des quarantaines, si nuisibles au commerce de la France avec l'Orient. Son ouvrage le plus important à ce titre : *De la peste et typhus d'Orient, documents et observations recueillies en Italie, en Égypte, etc.*, Paris, 1840.

AUBERT DE VITRY (François-Jean-Philibert), économiste et littérateur, né en 1767, mort en 1849. En 1789, il fut un écrivain célèbre qu'il fut quelque sensation, *Rousseau à l'Assemblée nationale*, sous des *Études sur l'éducation*; remplissait fonctions administratives sous le Directoire et l'Empire, et se livra ensuite entièrement à l'étude de la philosophie et de la présence réelle. Cet ouvrage souleva de vifs débats. Il fut plus tard révisé par Arnould dans la *Perpétuité de la foi*.

AUBERVAL (D^r). V. DAUBERVAL.

AUBERVILLIERS s. m. (ô-ber-vil-lié — n. géogr.). Hortic. Espèce de choux que l'on cultive principalement dans le département de la Somme, au village d'Aubervilliers, près de Paris.

AUBERVILLIERS, autr. *Notre-Dame des Vertus*, commune du départ. de la Seine, arr. de Saint-Denis; pop. aggl. 5,147 hab. — pop. tot. 6,998 hab. Pèlerinage autrefois fréquent. C'est à Aubervilliers que séjourna Henri IV, pendant le siège de Paris; en 1814, ce village fut le théâtre d'un sanglant combat entre les Français et les alliés.

AUBERY (Antoine), historien, avocat au parlement, né à Paris en 1616, mort en 1665. On a de lui : *Histoire des Cardinaux; Histoire de Richelieu; Histoire de Mazarin*; divers autres ouvrages historiques, parmi lesquels on remarque un traité des *Justes prétentions des rois de France sur l'Empire*, traité qui le fit mettre pendant quelque temps à la Bastille, sur les réclamations des premiers princes de France. Ses différents ouvrages contiennent quelques faits curieux, mais la médiocrité du style en rend la lecture peu attrayante.

AUBERY (Claude), médecin et philosophe français, mort à Dijon en 1596. Il embrassa le protestantisme, se réfugia à Lausanne, où un ouvrage qu'il publia le fit accusé de hérésie, et l'Église catholique par Théod. de Bèze; il revint alors en France et entra dans le sein de l'Église romaine. Parmi ses écrits, on connaît surtout : *Tractatus de Concordia medicorum* (Berne, 1558), où il soutient la doctrine de Paracelse; *De la nature de l'homme*, par lequel il se prononce pour le matérialisme.

AUBERY DU BUILLEY (Prudent-Louis), maître de composition, né à Verneuil (Eure) en 1796. Après avoir reçu de son père les premières leçons de musique, il vint suivre au Conservatoire de Paris, de 1808 à 1815, les classes de Méhul et de Cherubini. Il se livra au reste de son Opéra-Comique, la partition des *Amants querelleurs*, qui n'a jamais été représentée. On a de lui un assez grand nombre de romances, des sonates, des marches et pas redoublés pour piano; des quatuors, des duos, une grande sérénade orchestrale, une collection de pièces d'harmonie, etc. La faiblesse de sa santé le contraignit à se retirer dans son pays natal, et arrêta ainsi l'élan de sa célébrité, qui ne s'est pas répandue avec beaucoup d'éclat au delà des trois départements de l'Eure, de l'Orne et d'Eure-et-Loir, pour lesquels il a fondé une société philharmonique, devenue aujourd'hui très-florissante. Mais on peut dire que, dans cette sphère restreinte, Aubery a été un maître accompli, et qu'il a été tout entier à la propagation d'un art qu'il aime et qu'il pratique lui-même avec une grande habileté. Jouissant d'une belle fortune, il a acheté à ses frais des instruments; puis il a payé de sa poche les frais de sa famille, et il est en état d'exécuter des morceaux qu'il compose pour eux. Dans tout le pays, il n'y a pas de fête sans un concert donné par M. Aubery de la Société philharmonique, et c'est M. Aubery qui dirige les concerts. Il est, de plus, auteur d'une *Grammaire musicale*, dont M. Fétilis a rendu un compte avantageux dans la *Revue musicale*.

AUBERY DU MAURIER (Benjamin), diplomate français, ambassadeur en Hollande (1613), puis en Angleterre sous Elisabeth et sous Jacques II, mort en 1626. Il a laissé quelques ouvrages, entre autres : *Lettres sur le procès criminel fait à Barneveldt; Instructions sur l'art de négocier*, etc.

AUBERY DU MAURIER (Louis), historien, fils du précédent, mort en 1637. Ses principaux écrits sont : *Histoire de l'exécution de Henri IV*, par lequel il se prononce pour le matérialisme.

AUBERY DU MAURIER (Louis), historien, fils du précédent, mort en 1637. Ses principaux écrits sont : *Histoire de l'exécution de Henri IV*, par lequel il se prononce pour le matérialisme.

brères et de Méridol; *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande; Mémoires de Hambois; de Lule, de Holstein*, etc.

AUBESPINE (Claude de L.), baron de Châteauneuf, secrétaire d'État sous François I^{er}, Henri II, François II et Charles IX; fut chargé successivement par ces princes de négociations importantes, et prit part, comme plénipotentiaire de la France, au traité de Cateau-Cambrésis. Il mourut en 1567. Catherine de Médicis ne faisait rien sans le consulter.

AUBESPINE (Gabriel de L.), évêque d'Orléans, né en 1579, mort en 1630. Sacré évêque à l'âge de vingt ans, il fut employé dans diverses négociations, comme beaucoup de membres de sa famille; assista à l'Assemblée des évêques de la province de Sens, en 1612; mais ne signa qu'à regret la condamnation du livre de Richer. On a de lui des écrits estimés *De veteribus Ecclesie Ritibus; De Antiqua potestate de l'Eglise sur l'Administration de l'Éucharistie*; des notes sur les canons de plusieurs conciles, etc.

AUBESPINE (Ch. de L.), marquis de Châteauneuf, diplomate, frère du précédent, né à Paris en 1580, mort en 1633. Il remplit avec talent plusieurs ambassades, fut nommé garde des sceaux par Richelieu, présida au jugement de Marillac et de Montmorency, mais encourut la disgrâce du cardinal et fut jeté en prison, on ne sait pour quelle cause, en 1633. Anne d'Autriche lui rendit les sceaux, qui lui enleva de nouveau Mazarin. Il prit une part active à la présence réelle. Cet ouvrage souleva de vifs débats. Il fut plus tard révisé par Arnould dans la *Perpétuité de la foi*.

AUBERVAL (D^r). V. DAUBERVAL.

AUBERVILLIERS s. m. (ô-ber-vil-lié — n. géogr.). Hortic. Espèce de choux que l'on cultive principalement dans le département de la Somme, au village d'Aubervilliers, près de Paris.

AUBERVILLIERS, autr. *Notre-Dame des Vertus*, commune du départ. de la Seine, arr. de Saint-Denis; pop. aggl. 5,147 hab. — pop. tot. 6,998 hab. Pèlerinage autrefois fréquent. C'est à Aubervilliers que séjourna Henri IV, pendant le siège de Paris; en 1814, ce village fut le théâtre d'un sanglant combat entre les Français et les alliés.

AUBERY (Antoine), historien, avocat au parlement, né à Paris en 1616, mort en 1665. On a de lui : *Histoire des Cardinaux; Histoire de Richelieu; Histoire de Mazarin*; divers autres ouvrages historiques, parmi lesquels on remarque un traité des *Justes prétentions des rois de France sur l'Empire*, traité qui le fit mettre pendant quelque temps à la Bastille, sur les réclamations des premiers princes de France. Ses différents ouvrages contiennent quelques faits curieux, mais la médiocrité du style en rend la lecture peu attrayante.

AUBERY (Claude), médecin et philosophe français, mort à Dijon en 1596. Il embrassa le protestantisme, se réfugia à Lausanne, où un ouvrage qu'il publia le fit accusé de hérésie, et l'Église catholique par Théod. de Bèze; il revint alors en France et entra dans le sein de l'Église romaine. Parmi ses écrits, on connaît surtout : *Tractatus de Concordia medicorum* (Berne, 1558), où il soutient la doctrine de Paracelse; *De la nature de l'homme*, par lequel il se prononce pour le matérialisme.

AUBERY DU BUILLEY (Prudent-Louis), maître de composition, né à Verneuil (Eure) en 1796. Après avoir reçu de son père les premières leçons de musique, il vint suivre au Conservatoire de Paris, de 1808 à 1815, les classes de Méhul et de Cherubini. Il se livra au reste de son Opéra-Comique, la partition des *Amants querelleurs*, qui n'a jamais été représentée. On a de lui un assez grand nombre de romances, des sonates, des marches et pas redoublés pour piano; des quatuors, des duos, une grande sérénade orchestrale, une collection de pièces d'harmonie, etc. La faiblesse de sa santé le contraignit à se retirer dans son pays natal, et arrêta ainsi l'élan de sa célébrité, qui ne s'est pas répandue avec beaucoup d'éclat au delà des trois départements de l'Eure, de l'Orne et d'Eure-et-Loir, pour lesquels il a fondé une société philharmonique, devenue aujourd'hui très-florissante. Mais on peut dire que, dans cette sphère restreinte, Aubery a été un maître accompli, et qu'il a été tout entier à la propagation d'un art qu'il aime et qu'il pratique lui-même avec une grande habileté. Jouissant d'une belle fortune, il a acheté à ses frais des instruments; puis il a payé de sa poche les frais de sa famille, et il est en état d'exécuter des morceaux qu'il compose pour eux. Dans tout le pays, il n'y a pas de fête sans un concert donné par M. Aubery de la Société philharmonique, et c'est M. Aubery qui dirige les concerts. Il est, de plus, auteur d'une *Grammaire musicale*, dont M. Fétilis a rendu un compte avantageux dans la *Revue musicale*.

AUBERY DU MAURIER (Benjamin), diplomate français, ambassadeur en Hollande (1613), puis en Angleterre sous Elisabeth et sous Jacques II, mort en 1626. Il a laissé quelques ouvrages, entre autres : *Lettres sur le procès criminel fait à Barneveldt; Instructions sur l'art de négocier*, etc.

AUBERY DU MAURIER (Louis), historien, fils du précédent, mort en 1637. Ses principaux écrits sont : *Histoire de l'exécution de Henri IV*, par lequel il se prononce pour le matérialisme.

AUBERY DU MAURIER (Louis), historien, fils du précédent, mort en 1637. Ses principaux écrits sont : *Histoire de l'exécution de Henri IV*, par lequel il se prononce pour le matérialisme.

nière est plus serré et plus dur que celui du liège, mais il est plus tendre et moins compacte que celui du bois. (Mirbel.)

— *Double aubier* ou *faux aubier*. *Aubier* recouvert accidentellement d'une couche de bois dur, sur laquelle se forme un nouvel aubier, et l'aubier s'appelle ainsi *faux bois*, parce qu'il ne peut être employé dans les arts, à cause de son peu de consistance.

— *Espèce de viorne* à bois dur, qui ressemble au cornouiller. C'est l'Espèce de saule. C. Cytisus alpes.

— Encycl. Les parties ligneuses de la tête des arbres dicotylédones sont composées, au moins dans les régions tempérées, de couches concentriques dont l'épaisseur varie selon les circonstances. Ces couches forment deux groupes bien distincts : le cœur du bois ou *duramen*, placé au centre, et l'*aubier*. Les couches intérieures sont plus dures, plus colorées, plus denses, parce qu'elles sont plus anciennes et ont acquies une maturité plus complète. Cette distinction entre les deux parties du tissu ligneux est extrêmement importante pour tous les arts en général, et, en particulier, pour les arts de construction. En effet, soit pour les ouvrages d'art, soit pour les constructions des arbres, l'aubier doit presque toujours être rejeté, non-seulement parce qu'il est moins beau, moins dur et moins résistant, mais encore parce qu'il est tout imprégné de sucs qui le rendent plus propre à être attaqué par les insectes. Employé comme combustible, il brûle plus vite, donne moins de chaleur et laisse moins de charbon. Enfin, l'humidité le fait promptement pourrir.

La distinction entre l'aubier et le bois proprement dit est donc importante à établir. Dans certaines espèces d'arbres, les deux tissus sont si différents, qu'on les reconnaît au premier coup d'œil. Ainsi, dans les bois colorés ou très-denses, le changement de couleur s'opère brusquement et sans transition; dans les bois de campêche ou d'ébène, par exemple, le tissu ligneux, qui était au centre rougeâtre ou presque noir, devient tout d'un coup, sur les bords, jaunâtre ou presque blanc. La même différence se remarque dans les bois de cerise, presque aussi tranchée dans quelques arbres indigènes, comme le cyprès des Alpes.

Dans les bois blancs, il n'y a pas de caractères apparents qui puissent indiquer jusqu'où s'étendent les couches de l'aubier. Néanmoins, il est évident que, même dans ces arbres, toutes les couches ne peuvent avoir la même solidité, et que celle-ci s'accroît à mesure que l'on se rapproche du centre de la tige.

Plusieurs expériences ont été tentées pour épaver les couches de l'aubier vario avec les espèces, les terrains et les individus. Dans certains arbres, le chêne par exemple, l'aubier a peu d'épaisseur, relativement à la masse du bois; d'autres espèces présentent une couche plus considérable. Dans les terrains ombragés et fertiles, l'aubier acquiert plus d'épaisseur que dans les sols secs, maigres et découverts. Enfin, une simple différence dans la disposition des racines ou des branches, chez les individus de la même espèce, suffit pour faire varier l'épaisseur des couches de l'aubier.

Quant au nombre d'années nécessaires pour transformer l'aubier en bois proprement dit, il dépend à la fois des espèces du sol et de l'âge de l'arbre. Ainsi, l'aubier du chêne blanc, dans un bon terrain, arrive à l'état de bois en douze ou quinze ans; dans un terrain moins fertile, la transformation est beaucoup plus lente. On a trouvé sur des *phyllira* plantés depuis deux ou trois ans, jusqu'à cinquante couches de l'aubier. A mesure que l'arbre vieillit, et à partir d'un certain âge, l'épaisseur de l'aubier diminue, sans qu'on puisse exprimer cette décroissance d'une manière absolue.

Plusieurs expériences ont été tentées pour donner à l'aubier plus de solidité et de durée. Buffon conseilla la décoration des arbres qu'on se proposait d'abattre. Ce procédé, qui était fort connu des anciens, n'a pas donné de résultats bien satisfaisants. Cependant, il paraît que l'aubier acquiert ainsi plus de poids et de dureté. Quoi qu'il en